

LA PRÉServation, LA RESTAURATION ET LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES

- Inventaire et hiérarchisation des zones humides du bassin : 225 zones humides ont été inventoriées et cartographiées
- Plans de gestion Lez-Mosson et affluents : Coordination et assistance auprès des maîtres d'ouvrage publics pour les travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve
- Amélioration de la qualité de l'eau – Réduction de l'utilisation des pesticides : Assistance auprès des communes pour la mise en oeuvre de programmes de réduction des pesticides sur les espaces publics et sensibilisation des jardiniers amateurs.



L'INFORMATION ET LA FORMATION DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Sensibilisation au risque inondation et à la vulnérabilité de la ressource : Ce volet s'adresse aux scolaires, au grand public, aux élus, aux services techniques et aux aménageurs. Des supports pédagogiques adaptés (maquettes, exposition itinérante, plaquettes, site Internet, film, ...) sont utilisés.

Depuis le début du programme « L'eau en climat méditerranéen : entre rareté et abondance », 11 200 enfants ont été sensibilisés au risque inondation et aux économies d'eau.

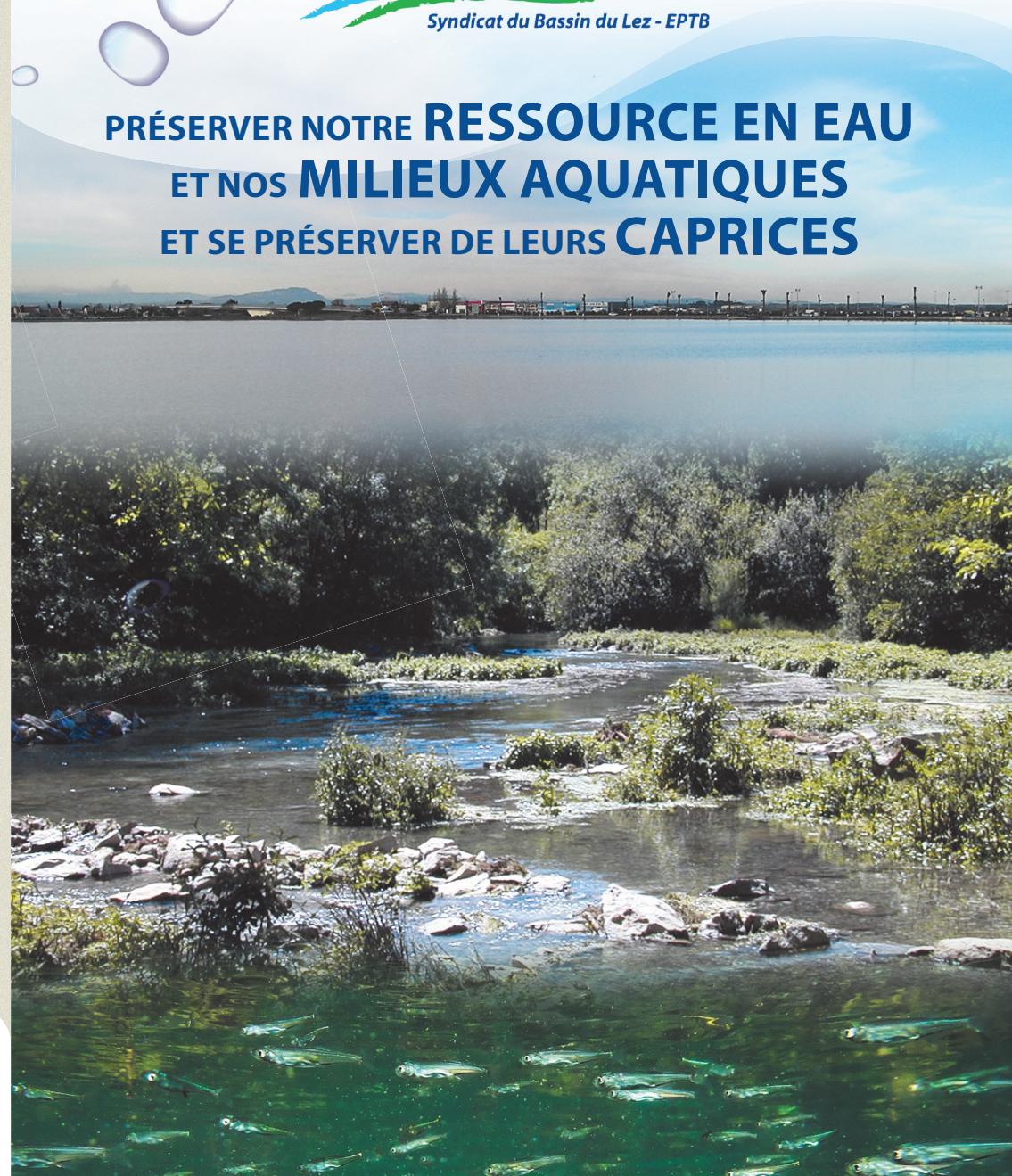
120 classes ont participé au programme en 2013.

Syndicat du Bassin du Lez - EPTB

Domaine de Restiniclières 34730 Prades le Lez
Tél. : 04.99.62.09.52 - Fax : 04.99.62.09.61
contact@syble.fr - www.syble.fr

SYBLE
Syndicat du Bassin du Lez - EPTB

PRÉSERVER NOTRE RESSOURCE EN EAU
ET NOS MILIEUX AQUATIQUES
ET SE PRÉSERVER DE LEURS CAPRICES



SYBLE
Syndicat du Bassin du Lez - EPTB



Le **SYBLE** (Syndicat du Bassin du Lez), labellisé **EPTB** (Etablissement Public Territorial de Bassin) est structuré pour mener à bien ses missions à l'échelle du bassin versant du Lez, 43 communes réunies.

L'équipe se compose de cinq personnes pour assurer la mise en œuvre des deux grands programmes d'actions sur notre bassin :

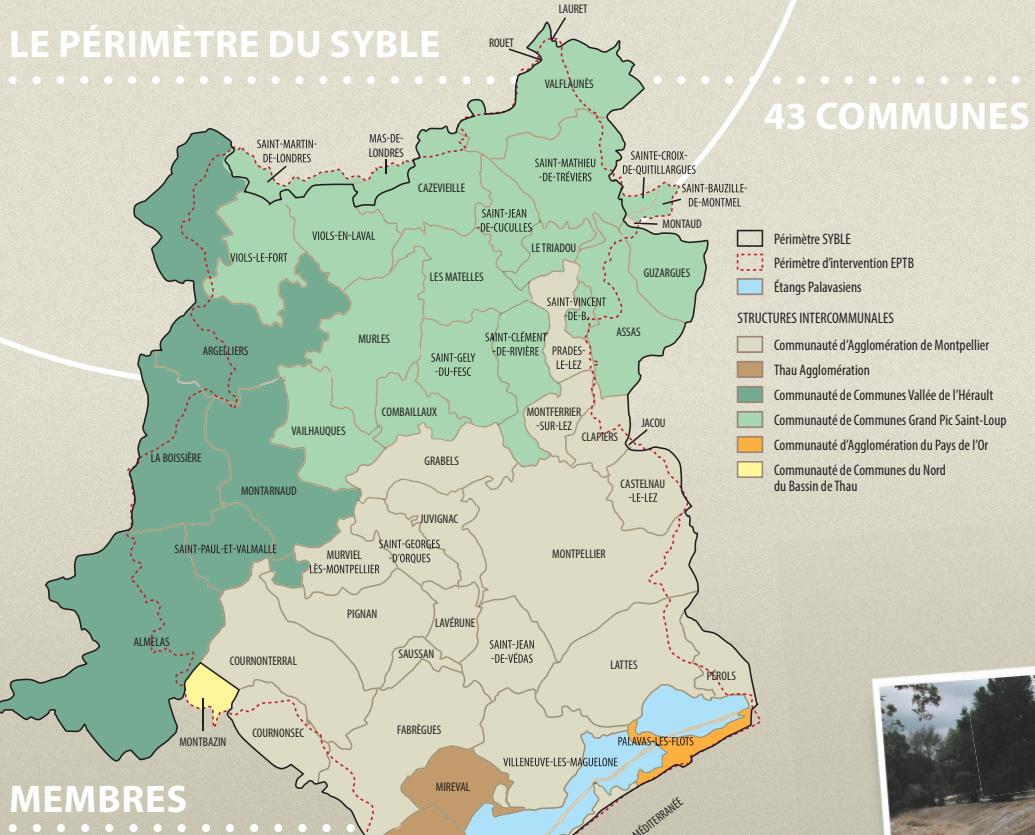
- **le SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Lez-Mosson-Etangs Palavasiens

- **le PAPI** (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) du bassin du Lez.

Le SYBLE est au service des élus et des citoyens des 43 communes réunies autour d'un même objectif : préserver notre ressource en eau et nos milieux aquatiques et se préserver de leurs caprices.

Cyril MEUNIER
Président du SYBLE

LE PÉRIMÈTRE DU SYBLE



Le SYBLE a été créé par arrêté préfectoral en 2007 et a été reconnu EPTB en 2013.

Les compétences principales du SYBLE, structure de gestion globale et équilibrée de l'eau à l'échelle du bassin versant, sont :

- **Assurer la cohérence et l'efficacité de l'action publique** avec un rôle de coordination, d'animation, d'information et de conseil

- **Prendre en charge la maîtrise d'ouvrage des études globales** inscrites aux programmes d'actions du SAGE et du PAPI.

En particulier, le SYBLE coordonne et anime les actions stratégiques relatives aux thèmes de l'eau ci-après :

LA PRÉSÉRATION, L'AMÉLIORATION ET LA GESTION ÉQUILBRÉE DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES



- **Mise en œuvre du SAGE et animation de la CLE (Commission Locale de l'Eau)**, véritable parlement local de l'eau. Le SYBLE porte les études nécessaires à la révision et à la mise en œuvre du SAGE

- **Gestion de la ressource en eau** : Détermination des besoins des milieux aquatiques et des volumes prélevables. Un plan de gestion de la ressource est à définir au sein de la CLE en concertation avec les acteurs locaux pour assurer l'équilibre quantitatif en tenant compte des besoins des milieux aquatiques

- **Ouvrages hydrauliques transversaux** : Connaissance des rôles, des enjeux hydrauliques et environnementaux (continuité écologique) des seuils. 55 ouvrages jalonnent les 3 cours d'eau principaux du bassin versant (Lez, Mosson et Coulazou)

LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION



- **Appui technique aux communes** pour la réalisation d'aménagements de protection contre les inondations et des PCS (Plan Communaux de Sauvegarde)

- **Fonctionnement hydraulique des étangs en situation de crue et de tempête marine** : Etude sur les étangs littoraux de Frontignan à la Grande-Motte, pour mieux connaître la dynamique hydraulique des lagunes et leurs zones inondables

- **Etude sur les zones potentielles de ralentissement dynamique** : Définition des zones d'expansion des crues et des parcelles agricoles contribuant au ruissellement et à l'érosion sur le Lez amont

- **Mémoire du risque** : Etude, fabrication et pose de repères de crues matérialisant la hauteur des plus hautes eaux connues. 88 repères ont été posés sur 24 communes

- **Réduction de la vulnérabilité du patrimoine bâti liée aux risques d'inondation** : Identification des secteurs vulnérables sur le bassin versant et définition des mesures facilitant le retour à la normale après une inondation

